



FAUNIQUE depuis 40 ans

ANTHONY VERGE / QUÉBEC COULEUR NATURE



Fondation
de la faune
du Québec



MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Jean-Claude
D'AMOURS

Des projets soutenus par la Fondation de la faune du Québec sont parfois le sujet d'émissions de télévision. C'est le cas d'une initiative d'AGIRO, un organisme de la région de Québec. Dans le reportage, on peut voir des enfants, lors d'une sortie scolaire, participer à la plantation d'arbres, une des activités visant à protéger les berges du lac Saint-Charles, source d'eau potable de la ville de Québec.

Voir un enfant planter un arbre est une image immensément riche de sens, surtout dans le contexte du triste constat de la dégradation de la biodiversité livré à Montréal lors de la COP15 en décembre 2022. Les arbres aident notamment à prévenir l'érosion, mais aussi à combattre les îlots de chaleur, à capter le carbone et à produire de l'oxygène, un élément vital. Ils sont essentiels aux habitats fauniques et contribuent à leur connectivité. Dans cette image, l'enfant incarne l'avenir, l'arbre le support à la vie.

L'image illustre également la visée des actions de la Fondation au fil du temps : encourager les Québécois à devenir des acteurs de changement. Renverser la lourde tendance de la dégradation des habitats nous oblige, collectivement, à constamment innover. Souhaitons-nous d'être encore plus nombreux à travailler *ensemble* pour la conservation des habitats, puisque c'est ensemble que nous pouvons faire une différence.

J. Amours.



ADOBE STOCK

LA MISSION

« Promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat. »

Voilà, depuis 40 ans, la mission première de la Fondation de la faune du Québec.

La Fondation consacre son énergie, sa créativité et sa passion à assurer la conservation de la biodiversité du Québec. Pour ce faire, elle s'appuie sur son réseau étendu de partenaires, des leviers essentiels qui lui permettent de jouer pleinement son rôle de catalyseur de solutions novatrices au profit de la faune et de son habitat.

Sous l'angle du maintien de la biodiversité, la Fondation exprime sa volonté de perpétuer les espèces indigènes du Québec grâce, entre autres, à des actions visant la conservation de milieux importants et à des interventions ciblées en faveur d'espèces menacées ou vulnérables.

En partenariat avec des ministères et des agences gouvernementales ainsi que des organismes publics et privés, la Fondation soutient chaque année des centaines de projets fauniques, et ce, partout au Québec.

Par son action, la Fondation favorise la protection et la restauration d'habitats fauniques, le maintien d'habitats de qualité pour la faune, la protection et la réhabilitation d'espèces menacées ou vulnérables, ainsi que le développement d'un réseau d'aires protégées au Québec.

JEAN-SIMON BÉGIN / QUÉBEC COULEUR NATURE



La Fondation de la faune au fil des ans



DREAMSTIME

1980

Mise sur pied, par le gouvernement du Québec, du Groupe de travail pour la protection des habitats (GTPH), un comité dont l'un des objectifs est de se pencher sur la question des habitats fauniques menacés. La formation du GTPH répond tout particulièrement au souci et au désir croissants de la population de l'époque de protéger la faune et ses habitats.

DREAMSTIME

1984

Entrée en vigueur, au mois de juin, des dispositions de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, marquant la naissance légale de la Fondation de la faune du Québec. Le mandat initial de la Fondation est de réduire la perte de superficies d'habitats humides et de lutter contre la dégradation de la qualité des habitats aquatiques et terrestres. Bien que forte de nombreux appuis d'organismes publics et privés, la Fondation ne dispose encore que de peu de ressources.

1987

Adoption de la *Loi sur le financement de la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat*, qui assure à la Fondation un financement stable et récurrent par l'entremise d'une redevance sur la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage. La Fondation doit cependant poursuivre ses efforts de financement auprès d'autres partenaires publics et privés afin de soutenir ses activités.

1994

Le ministère des Ressources naturelles confie à la Fondation la gestion du Fonds pour la restauration de l'habitat du poisson. Création du Fonds des pêches financé par une contribution additionnelle sur la vente des permis de pêche. La gestion de ce fonds, qui vise à soutenir la pêche sportive et la relève, est également confiée à la Fondation.

2001

Création, avec des partenaires des secteurs public et privé, du Fonds pour les espèces nordiques.

2003

Création du Fonds pour la biodiversité et les habitats, qui sollicite des partenaires privés en vue d'investir dans la sauvegarde des espèces menacées ou en situation préoccupante. Première grande subvention de 2,4 millions de dollars reçue par la Fondation pour la mise en place du programme *Emploi-nature-jeunesse*, visant à doter divers organismes des secteurs agricole et forestier de ressources techniques et professionnelles en biologie et en aménagement de la faune.



JEAN-MARC VALLIÈRES

2008-2009

Engagement de la Fondation dans le développement durable de la forêt et création de deux programmes d'aménagements intégrés avec le soutien du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

2017

Création du Fonds des municipalités pour la biodiversité en partenariat avec la Société pour la nature et les parcs – Québec.

2018

Remise à la Fondation, qui en devient le gestionnaire, d'une somme de 9,5 millions de dollars par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vue de développer un programme d'aide financière pour la conservation de l'écosystème du lac Saint-Pierre.



ADOBE STOCK

2020

Création du Fonds pour la faune nordique issu d'un partenariat entre la Fondation et la Société du Plan Nord, qui injecte 1 million de dollars dans le financement d'initiatives d'organismes et de communautés nordiques en vue d'améliorer la qualité et la productivité des habitats des espèces fauniques prélevées et de protéger les habitats de la faune en situation précaire.

1984

1983

Dépôt du rapport du GTPH, qui inclut une section intitulée *Les activités d'altérations des milieux et leurs répercussions sur la faune*, dans laquelle sont présentés les arguments en faveur de la protection de la faune. Notant qu'il n'existe pas d'organisme au Québec en mesure de mettre en œuvre des actions concrètes, le GTPH propose d'établir un fonds indépendant afin d'assurer la protection de ces territoires. L'idée de créer la Fondation est lancée.

1985

À la suite du Colloque national sur la faune qui conclut à la pertinence des attributions et des responsabilités assignées à la Fondation, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Jacques Brassard, nomme le premier conseil d'administration de la Fondation. Celle-ci occupe ses premiers locaux et emploie trois personnes.

1988-1989

Des parrains fondateurs – Hydro-Québec, Alcan et le Mouvement Desjardins – s'engagent fermement en appuyant, à l'aide de dons financiers substantiels, la mission et les objectifs de la Fondation.

1997

Création du programme *Pêche en herbe*, en partenariat avec l'entreprise privée et le ministère de l'Environnement et de la Faune, visant à initier des jeunes de 9 à 12 ans à la pêche sportive.



ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES DU LOUP ET DES YAMACHICHE

2005

Mise sur pied par la Fondation et l'Union des producteurs agricoles du programme d'aménagement des cours d'eau agricoles dans dix petits bassins versants. Ce programme a été depuis amélioré et sa portée élargie, s'étendant désormais à l'ensemble de la biodiversité en milieu agricole.



NATURE-ACTION QUÉBEC

2012

Mise à contribution des utilisateurs de véhicules hors-route (quad et motoneige) à la conservation des habitats fauniques et au financement de la Fondation par le biais d'une remise lors de l'immatriculation de leur véhicule. Création du Fonds pour l'habitat des oiseaux du Québec.

2019

Lancement du *Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels* grâce à un partenariat avec la société d'État, dont les objectifs sont de soutenir les initiatives de mise en valeur, d'aménagement et d'implantation d'infrastructures facilitant l'accès public aux milieux naturels tout en assurant la protection de la biodiversité et des habitats.



DREAMSTIME

2024

2024

Célébration du 40^e anniversaire de la Fondation de la faune du Québec.



Fondation de la faune du Québec

FOTOLIA

LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FONDATION

Les activités de la Fondation de la faune s'organisent autour de quatre types de milieux dont voici quelques exemples.



LES MILIEUX AQUATIQUES

- Protection, aménagement et restauration d'habitats aquatiques.
- Analyse d'étendues d'eau en vue de proposer des aménagements susceptibles d'améliorer la qualité de l'écosystème.



COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE

Depuis quelques années, les populations de perchaudes diminuent dans le lac Saint-Pierre et d'autres secteurs du Saint-Laurent. Sur la rive nord du fleuve, près de Lavaltrie, la rivière Saint-Jean abrite la principale frayère de ce poisson. Or la régulation des niveaux d'eau des barrages et la faible qualité des bandes riveraines entravent la fraie. La Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption, en collaboration avec le Comité ZIP des Seigneuries, est en voie d'implanter des centaines d'arbustes sur une vingtaine de kilomètres de rives, une végétation qui servira de supports de ponte pour la perchaude.

LES MILIEUX HUMIDES

- Protection de sites d'importance pour la faune par l'acquisition ou la conservation volontaire de terrains.
- Aménagement et restauration de marais et d'étangs par la plantation d'espèces végétales filtrantes et le retrait de plantes envahissantes.

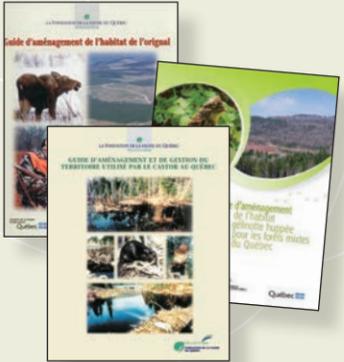


WIKIMEDIA COMMONS

La seule population de tortues mouchetées connue au Québec se trouve au sud-ouest de l'Outaouais, dans un secteur riche en marais régulés par les activités du castor. Or, plusieurs de ces barrages ont dû être démantelés, provoquant l'assèchement du milieu. Afin de maintenir l'habitat prioritaire de la tortue mouchetée, une espèce menacée au Québec, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs – Conseil régional Outaouais aménage des systèmes de contrôle du niveau d'eau dans les étangs à castor, de manière à éviter le démantèlement de leurs ouvrages.

LES GUIDES

Soucieuse de partager son expertise, la Fondation publie des guides d'aménagement des milieux naturels. Par exemple, en 2001, le *Guide d'aménagement et de gestion du territoire utilisé par le castor au Québec* a été produit en vue de sensibiliser les gestionnaires de territoires relativement aux répercussions, tant positives que négatives, qu'engendre la présence du castor. La Fondation a réalisé, en collaboration avec divers experts en gestion de la faune, plusieurs guides d'aménagement de l'habitat en faveur de nombreuses espèces. Ils sont disponibles sur le site internet de la Fondation.



LES MILIEUX TERRESTRES

- Protection de sites d'importance pour la faune par l'acquisition ou la conservation volontaire de terrains.
- Planification et réalisation d'aménagements forestiers qui permettent la récolte du bois tout en tenant compte des besoins des espèces comme le cerf de Virginie, l'orignal, la gélinotte huppée, la tortue des bois ou le grand pic.
- Plantation de bandes riveraines et création de milieux humides procurant un habitat aux amphibiens et aux reptiles, aux petits mammifères et aux pollinisateurs.



CLAUDE DUCHÂINE

La perte et la fragmentation d'habitats menacent la faune. C'est le cas pour la chauve-souris nordique, dont les sites de repos se dégradent ou disparaissent en raison de développements urbains. Dans la région des Laurentides, le Comité régional pour la protection des falaises désire conclure des ententes de conservation avec des propriétaires de terrains privés situés à proximité des réserves naturelles Alfred-Kelly et du Parc-des-Falaises, afin de relier ces réserves naturelles et ainsi favoriser la protection des espèces qu'elles abritent.

LES MILIEUX MIXTES

- Protection par l'acquisition ou la conservation volontaire de sites comportant à la fois un milieu humide, une étendue d'eau et un bois, lieux riches en biodiversité.
- Aménagement et restauration d'habitats, et amélioration de la connectivité des habitats fauniques.



CLAUDE DUCHÂINE

Situé à proximité de Montréal, le parc national d'Oka abrite une flore et une faune très diversifiées parmi lesquelles un grand nombre d'espèces en situation précaire. Malheureusement, le parc est pris d'assaut par les plantes exotiques envahissantes. Afin de maintenir la qualité des habitats et l'intégrité biologique de cet écosystème, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) planifie des travaux dont l'objectif est de contrôler, et possiblement éradiquer, les populations envahissantes sur le territoire.

PROGRAMME EN VEDETTE

Programme d'initiation à la pêche *PÊCHE EN HERBE*



Depuis plus de 25 ans, le programme *Pêche en herbe* permet à des jeunes des quatre coins du Québec de vivre une journée d'initiation à la pêche sportive, qu'il s'agisse de pêche estivale ou de pêche blanche sur la glace.

Le programme *Pêche en herbe* a comme objectifs :

- d'accroître la relève à la pêche sportive au Québec ;
- de soutenir un vaste réseau de partenaires qui coordonnent des activités d'initiation à la pêche destinées aux jeunes dans toutes les régions de la province ;
- de former des ambassadeurs pour la protection des habitats aquatiques et des populations fauniques.



AUDET PHOTO

LA PÊCHE BLANCHE

Au Québec, le climat permet de vivre des expériences de pêche complètement différentes selon les saisons.

La pêche blanche sur les étendues d'eau gelées du Québec est une période magique. Les techniques utilisées pour taquiner le poisson en hiver sont spécifiques et, conséquemment, s'y adonner et connaître le succès nécessitent un apprentissage de base.



ADOBE STOCK

Dans le cadre de ce programme, la Fondation de la faune, en collaboration avec Canadian Tire, partenaire principal du programme, et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), apporte un soutien financier et fournit le matériel nécessaire aux organisations pour la tenue d'une activité de pêche.

De leur côté, les organisations s'engagent à offrir aux jeunes participants une formation sur l'habitat du poisson, les techniques de pêche, les conseils de sécurité, la protection de l'environnement et l'éthique du pêcheur.

Au terme de l'activité, les jeunes initiés détiennent les acquis essentiels à la pratique de la pêche sportive. Grâce à l'autorisation du MELCCFP, chaque jeune pêcheur reçoit un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu'à l'âge de 18 ans.



L'implication bénévole constitue la force du programme *Pêche en herbe*. Ces activités donnent l'occasion à des centaines de bénévoles de partager leurs connaissances, mais surtout leur passion, en matière de pêche sportive.

DEPUIS LE LANCEMENT DU PROGRAMME

- Exactement **1137** activités ont été réalisées jusqu'à présent dans le cadre du programme *Pêche en herbe*.
- Cela représente **991** activités de pêche estivale et **146** activités de pêche blanche.
- Plus de **87 %** des activités concernent la pêche estivale.
- Depuis sa création, le programme *Pêche en herbe* a initié à la pêche au-delà de **360 000** jeunes.



CLUB DES RÉSIDENTS DU LAC TROIS-SAUTONS

PROGRAMME EN VEDETTE

Programme d'aide financière *FAUNE EN DANGER*

Malgré la richesse des milieux naturels québécois, plusieurs espèces animales vivent en situation précaire. Actuellement, dans la province, 20 espèces fauniques sont désignées comme menacées et 18 autres comme vulnérables. À cette liste s'ajoutent 115 espèces qui sont susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables. Les menaces sont nombreuses : dégradation, fragmentation ou destruction des habitats, pollution des milieux naturels, maladies, dérangements causés par les humains, effectifs restreints.

STERNE CASPIENNE
ADOBE STOCK

OURS BLANCS
ISTOCK

Créé au milieu des années 1990, le programme *Faune en danger* apporte une aide financière et technique aux organismes qui désirent réaliser des activités favorisant le rétablissement de populations d'espèces fauniques. L'objectif du programme est de soutenir les actions contribuant à la diminution des menaces auxquelles sont exposées les espèces fauniques en danger au Québec.

Afin que davantage d'organismes bénéficient du soutien du programme *Faune en danger* et, ainsi, participent à renverser la tendance, la Fondation mène la campagne de collecte de fonds *Faune en danger*. À l'occasion de cette campagne, la Fondation collabore avec la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics, qui s'est engagée à doubler les dons reçus, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ pour l'année 2024.

DEPUIS LE LANCEMENT DU PROGRAMME

- 47 espèces visées par le programme
- 638 activités financées
- 10 000 000 \$ investis par la Fondation



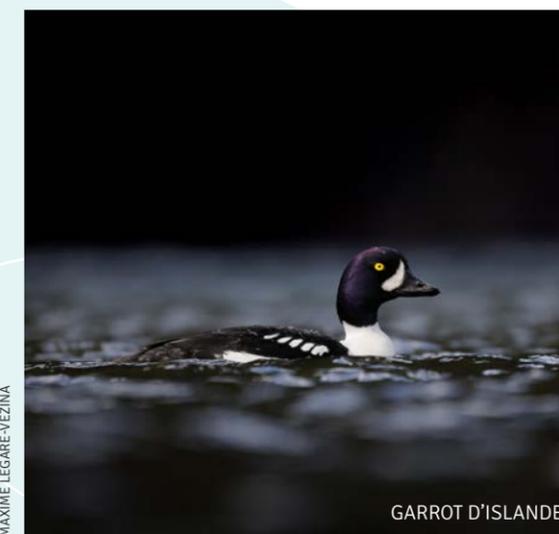
GREMM

BÉLUGA

À LA RESCousse DU GARROT D'ISLANDE

Le **garrot d'Islande** est reconnaissable à la tache blanche en forme de croissant devant son œil et aux rectangles blancs qui ornent ses ailes. Ce canard niche dans la portion orientale de la forêt boréale, au nord du fleuve Saint-Laurent. Le garrot d'Islande est sur la liste des espèces vulnérables au Québec, et la majorité de ses effectifs dans l'est du Canada est concentrée dans la province. Parmi les principales menaces qui pèsent sur le garrot d'Islande, on dénombre l'exploitation forestière, qui élimine les arbres utilisés pour sa nidification, ainsi que l'ensemencement des lacs sans poisson qu'il fréquente, une activité qui diminue l'abondance des invertébrés dont il se nourrit.

MAXIME LÉGARE-VÉZINA



GARROT D'ISLANDE

Dans le cadre du programme *Faune en danger*, la Fondation a soutenu et soutient encore de nombreux efforts de conservation du garrot d'Islande, tels ceux de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador et de Conservation de la nature Canada. Ces initiatives visent entre autres à :

- identifier les lacs sans poisson propices à la nidification du garrot d'Islande ;
- produire des plans de conservation afin de maintenir les conditions favorables à son habitat ;
- acquérir des terrains qui accueillent le garrot d'Islande et d'autres canards dont la situation est précaire.

Merci aux individus

La Fondation de la faune du Québec ne saurait mener à bien autant d'initiatives de conservation sans l'appui financier d'innombrables Québécois et Québécoises qui ont à cœur les milieux naturels et la faune.

Il existe diverses façons de contribuer à la mission de la Fondation et de participer à la conservation des milieux naturels et de la faune. Les occasions de soutenir financièrement ces activités prennent diverses formes, dont voici quelques exemples.



- Les **timbres pour la conservation**, émis chaque année par la Fondation en collaboration avec Rousseau Timbres et Monnaies, attirent l'intérêt des collectionneurs et sont une manière originale de valoriser le travail de peintres animaliers du Québec.



- Le **calendrier annuel**, offert pour tout don de 40\$ et plus, contient de splendides photos d'espèces animales que l'équipe de la Fondation travaille activement à préserver ainsi que de courts textes qui décrivent les actions à prendre dans le but de favoriser leur présence, leur protection ou leur rétablissement.

- Des produits et des forfaits de pêche, de chasse ou de plein air emballants sont offerts lors de l'**Encan de la Fondation** qui se déroule sur le web en février de chaque année.



UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE

Se consacrant entièrement à la conservation et à la mise en valeur de la faune, les employés et les membres de son conseil d'administration sont les piliers de la Fondation. C'est grâce à leur dévouement que la Fondation est devenue une organisation connue et reconnue pour son action rigoureuse et efficace sur le terrain. La Fondation remercie toutes les personnes qui se sont impliquées en son sein.

Merci aux organismes et entreprises

La Fondation de la faune du Québec est reconnaissante de pouvoir compter sur le soutien de nombreuses organisations et entreprises qui s'impliquent, certaines depuis le tout début, apportant un appui financier et matériel important.

Les parrains fondateurs

- Desjardins, Hydro-Québec et Rio Tinto Alcan

Les partenaires et les alliés

- Organismes de la Table nationale de la faune : Fédération des pourvoies du Québec, Réseau Zec, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec, Fédération québécoise pour le saumon atlantique
- Organismes en conservation des milieux naturels : Canards Illimités Canada, Nature-Action Québec, Nature Québec, Réseau de milieux naturels protégés, Conservation de la nature Canada, Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec), Corridor appalachien, et plusieurs autres
- Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
- Union des producteurs agricoles
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- Canadian Tire
- Magazine *Nature sauvage*
- Rousseau Timbres et Monnaies

De multiples autres organismes et entreprises s'impliquent également de façon ponctuelle. La Fondation tient à les remercier vivement.



Des chiffres qui parlent depuis 40 ans

MILIEU AQUATIQUE

870

Le nombre de frayères aménagées.

5974

En hectares, la superficie d'habitats aquatiques restaurés.

PÊCHE EN HERBE

1137

Le nombre de projets réalisés dans le cadre de ce programme.

360 000

Le nombre de jeunes initiés.

87

En pourcentage, le nombre de projets qui sont des activités estivales.

MILIEU TERRESTRE

2 868 868

En hectares, la superficie d'habitats fauniques terrestres végétalisés.

1 267 476

En hectares, la superficie d'habitats fauniques terrestres reboisés.

660 330

En hectares, la superficie d'habitats fauniques terrestre restaurés.

4802

En hectares, la superficie des ravages de cerfs aménagés.

LES PROJETS

9913

Le nombre de projets soutenus par la Fondation : 6112 projets fauniques, 1137 projets *Pêche en herbe*, 1160 projets d'ensemencement et 1504 projets d'encouragement à la collecte de fonds.

122 543 638

En dollars, le montant accordé par la Fondation aux projets sur le terrain, tout programme et type de projet confondus.

44 511

En hectares, la superficie d'habitats fauniques protégés par conservation volontaire.

9147

En hectares, la superficie de milieux humides protégés par conservation volontaire.

14

Le nombre de programmes gérés par la Fondation.

LE BUDGET EN 2023

14

En millions de dollars, le budget annuel de la Fondation.

226 183

En dollars, le montant total généré par la vente de 311 lots lors de l'Encan de la Fondation.

4 745 706

En dollars, les contributions des chasseurs, des pêcheurs et des trappeurs par le biais des différents permis.

617 219

En dollars, le montant récolté lors des collectes de fonds.

10 459 689

En dollars, le montant investi dans les projets.



PATRICK HARBOUR

NATURE-ACTION QUÉBEC



Des projets concrets pour l'avenir

En 1984, une grande préoccupation à l'égard des habitats fauniques menacés a conduit à la création de la Fondation de la faune du Québec. Cette préoccupation a évolué, en 40 ans. Aujourd'hui, la destruction des milieux naturels occasionnés par le développement et l'occupation du territoire inquiète toujours. S'ajoutent en matière de préoccupations, pour n'en nommer que quelques-unes, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution, les changements climatiques, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Si, avec le temps, la Fondation de la faune du Québec a pu faire une différence, c'est parce qu'elle a permis que des organismes interviennent sur divers plans, tant à la source du problème, afin de réduire l'incidence de l'activité humaine, qu'à la restauration de divers milieux. Année après année, la Fondation a accompagné les organismes dans la préparation et la réalisation de leurs projets. Elle les a soutenus du début à la fin de leurs actions. C'est ainsi qu'elle a construit sa renommée.

Cette collaboration est une valeur phare inscrite dans l'ADN de la Fondation depuis ses débuts. Elle a permis la mise en œuvre de pas moins de 9000 projets. À la base, il y a l'implication de personnes qui ont d'abord cru dans leur projet et qui l'ont réalisé. Bien entendu, on peut parler d'hectares protégés, aménagés ou restaurés, mais la grande différence qu'a faite la Fondation se mesure en premier lieu sur le plan humain. C'est ensemble que nous avons agi, et c'est ensemble que nous pourrions poursuivre la mission de la Fondation.

Nul doute que la Fondation de la faune du Québec est aussi pertinente aujourd'hui qu'à son commencement même si l'accent sur les habitats fauniques se transpose, graduellement, à l'ensemble de la biodiversité.